

## 7.12 Annexe 12 : CC Pays Rochois

### 7.12.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Pays Rochois	Saint Pierre en Faucigny	15 mars
		La Roche Centre	16 mars
		Arenthon / Cornier	17 mars

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

### 7.12.2 Résultats de la campagne de Printemps 2021

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	2,6%	17,41	8,29 Vallée Verte	22,52 Genevois	
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,6%				
	Emballages métaux ferreux	2,0%				
	Emballages aluminium	0,8%				
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	1,5%	12,1%	30,21	16,12 Pays de Gex	
	Imprimés publicitaires	1,4%				
	Papiers bureautiques	1,0%				
	Emballages cartons plats	3,4%				
	Emballages cartons ondulés	4,3%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,5%				
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	10,9%	10,9%	27,27	5,29 Vallée Verte	33,15 Genevois
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	9,1%	15,9%	39,87	19,13 Usses et Rhône	
	Déchets de jardins	2,3%				
	Éléments fins	4,5%				
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	1,9%	8,1%	20,16	5,70 Pays de Gex	
	Câbles électriques	0,2%				
	Textiles	5,6%				
	Produits chimiques	0,1%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,2%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	11,2%	46,0%	115,15	83,55 Pays de Gex	
	Autres putrescibles	0,5%				
	Emballages papier	0,6%				
	Autres papiers	0,9%				
	Autres cartons	0,6%				
	Autres emballages composites	2,2%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	4,0%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,3%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,5%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	5,1%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,1%			
	Autres plastiques	2,0%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	5,9%			
	Autres déchets en verre	0,0%			
	Autres métaux ferreux	1,2%			
	Autres métaux	0,2%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	1,4%			
	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>247,16</b>	

Tableau 53: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (4,5%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (0,1%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 12 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	8,29	Pays de Gex	16,12	Vallée Verte	5,29
Pays de Gex	8,84	Vallée Verte	21,41	Haut-Bugey Agglomération	9,10
Arve et Salève	9,50	Arve et Salève	22,12	Pays de Gex	10,18
Usses et Rhône	12,55	Usses et Rhône	23,16	Pays Bellegardien	14,70
Rumilly Terre de Savoie	14,49	Pays Bellegardien	28,47	Rumilly Terre de Savoie	18,34
Haut-Bugey Agglomération	15,26	Rumilly Terre de Savoie	28,85	Arve et Salève	20,80
Pays Rochois	17,41	Pays Rochois	30,21	Usses et Rhône	23,48
Pays Bellegardien	18,01	Haut-Bugey Agglomération	32,74	Pays Rochois	27,27
Annemasse Agglomération	20,78	Annemasse Agglomération	33,69	Annemasse Agglomération	31,82
Genevois	22,52	Genevois	35,86	Genevois	33,15

Tableau 54 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Rochois se classe :

- 7<sup>ème</sup> sur le non-fibreux avec un gisement plus de 2 fois plus élevé de celui de la CC Vallée Verte classée 1<sup>ère</sup>
- 6<sup>e</sup> sur le non-fibreux,
- 8<sup>e</sup> sur le verre, mais avec un gisement potentiel supérieur de 5 fois celui de la CC Vallée Verte.

### 7.12.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces

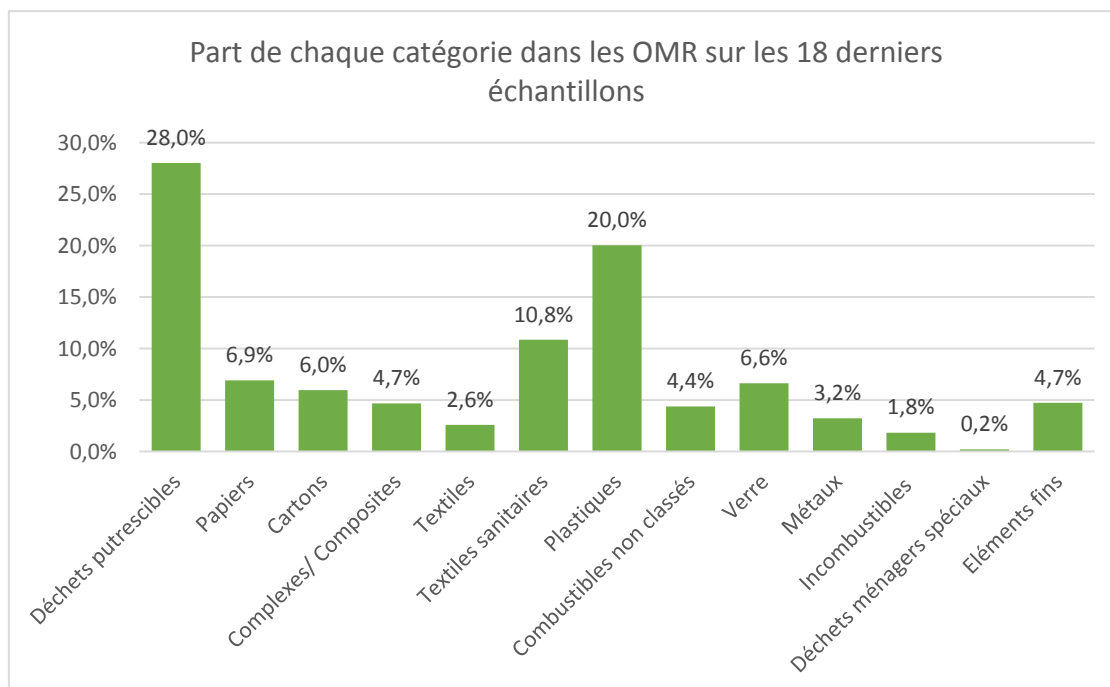
collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Rochois, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

#### 7.12.3.1 Composition des OMr de la CC Pays Rochois par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**



Graphique 52: Composition des OMr de la CC Pays Rochois

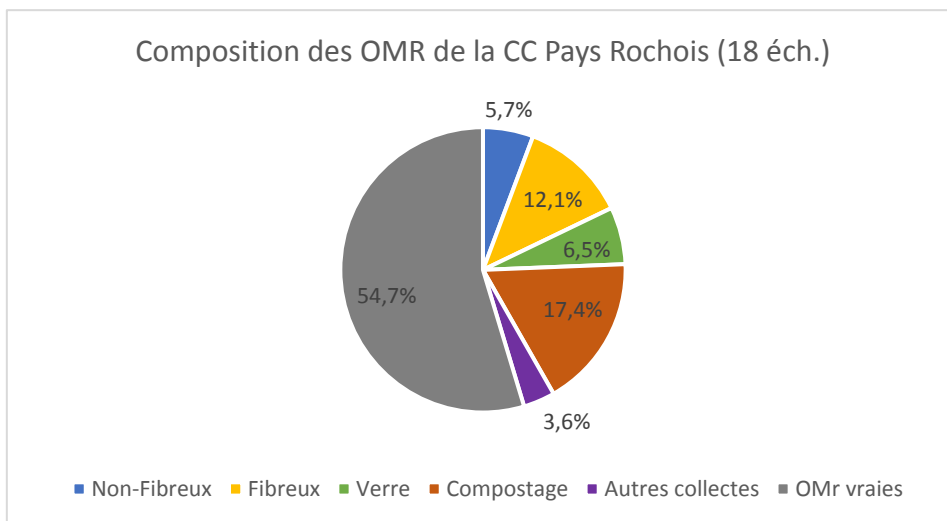
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Rochois sur les derniers 18 échantillons montre :

- La proportion de déchets putrescibles est de 28%,
- La proportion de textiles sanitaires est de 11% en moyenne, ce qui représente un taux plutôt élevé.
- Concernant les plastiques, leur proportion est de 20% en moyenne.

### 7.12.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**

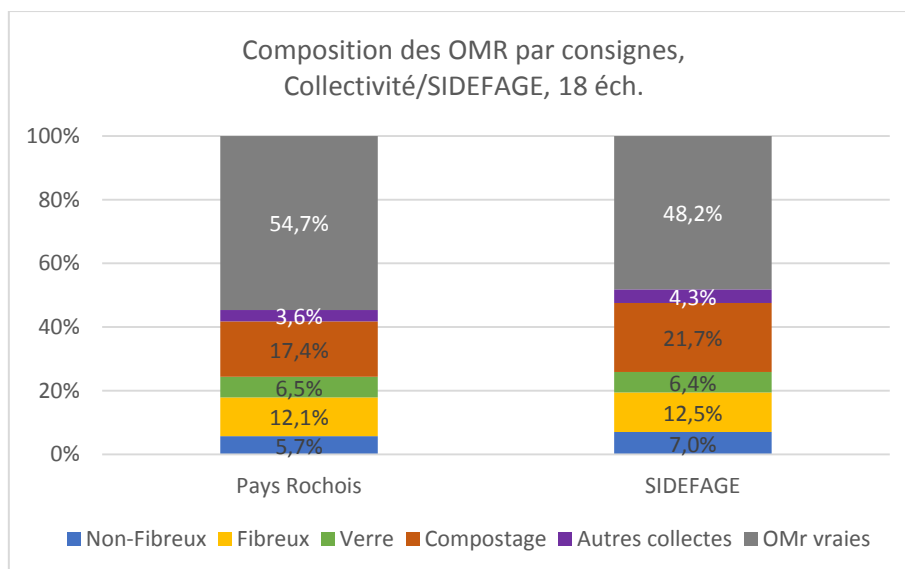
Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente largement plus de la moitié des OMR.



Graphique 53: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Rochois **28% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 17% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit 113 kg/an/hab.**

Cette proportion est inférieure à la moyenne des résultats sur le SIDEFAGE.



Graphique 54 : Comparaison de la composition des OMR du Pays Rochois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage ayant suivi une diminution sur le territoire de la CC du Pays Rochois, elle se situe bien en dessous (-4,3points) de la moyenne pour le SIDEFAGE.

Les gisements pouvant faire l'objet d'un tri vers la collecte-fibreux et verre sont dans la moyenne du SIDEFAGE, celle du non-fibreux inférieure de 1,3% pour le Pays Rochois par rapport au SIDEFAGE.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est supérieure de 6,5 points à celle du SIDEFAGE.

#### 7.12.4 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Rochois

Sur le territoire de la CC Pays Rochois, il a été prélevé et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3 ans) donne la composition suivante :

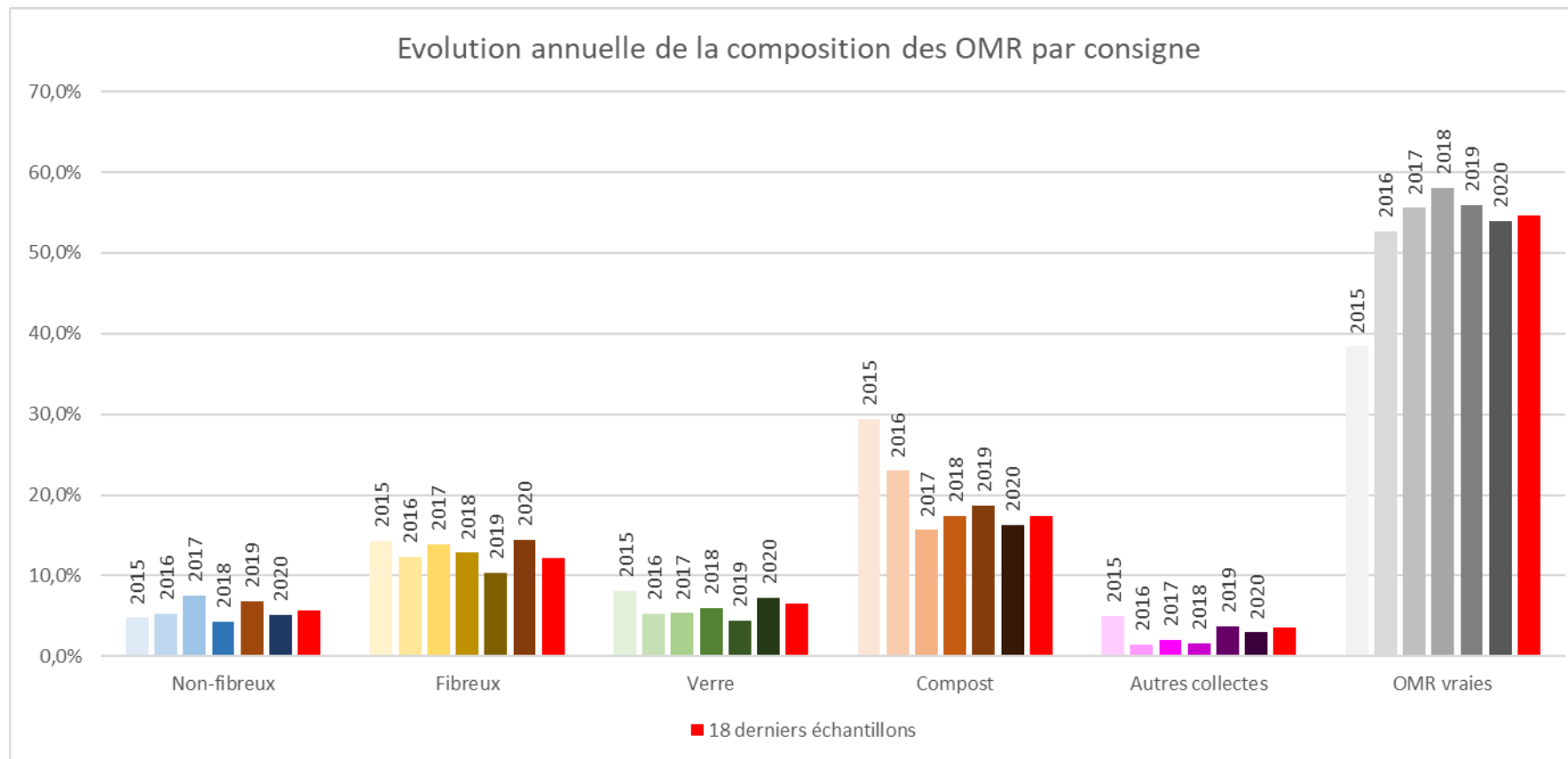
	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
<b>Déchets putrescibles</b>	27,3%	28,9%	25,4%	31,8%	25,5%	30,33%	28,0%	26,6%
<b>Papiers</b>	8,6%	10,8%	11,5%	7,5%	6,6%	7,84%	6,9%	8,7%
<b>Cartons</b>	6,4%	6,1%	6,3%	5,4%	4,5%	7,69%	6,0%	6,2%
<b>Composites/complexes</b>	2,3%	3,4%	3,0%	5,9%	3,5%	4,44%	4,7%	4,1%
<b>Textiles</b>	3,0%	0,7%	1,7%	0,9%	3,1%	1,91%	2,6%	3,0%
<b>Textiles sanitaires</b>	13,9%	8,9%	13,4%	12,1%	14,8%	4,77%	10,8%	7,9%
<b>Plastiques</b>	14,6%	17,9%	17,8%	18,4%	21,0%	22,35%	20,0%	19,6%
<b>Combustibles non classés</b>	4,6%	3,5%	2,7%	3,8%	4,0%	4,82%	4,4%	4,2%
<b>Verre</b>	5,2%	5,9%	6,8%	6,0%	4,8%	7,37%	6,6%	6,8%
<b>Métaux</b>	3,4%	3,0%	5,9%	2,6%	4,2%	1,65%	3,2%	3,6%
<b>Incombustibles non classés</b>	1,9%	3,2%	1,0%	1,4%	3,4%	0,00%	1,8%	3,9%
<b>Déchets ménagers spéciaux</b>	0,6%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,44%	0,2%	0,3%
<b>Eléments fins</b>	8,1%	7,6%	4,3%	4,1%	4,6%	6,40%	4,7%	5,1%

Tableau 55: Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Rochois par catégories

La part de Plastiques cette année poursuit sa progression depuis 2015, et atteint donc un maxima de 22,4%, très supérieur à celle du MODECOM (+7 points). La part de textiles sanitaires, elle, est en forte diminution après une tendance à la baisse entre 2016 et 2019 – l'écart avec le MODECOM 2017 est de -9 points pour cette catégorie.

La part de déchets putrescibles se situe dans la fourchette haute des résultats de cette Collectivité.

Au regard des résultats du SIDEFAGE, sur une base de 18 échantillons, le principal écart est de 3 points pour les textiles sanitaires, moins présents dans les OMR du Pays Rochois.



Graphique 55: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays Rochois par consigne de tri

On constate que les parts de fibreux et de verre atteignent des maxima en 2020, alors que le non-fibreux, le gisement compostable restent dans la fourchette basse de cette Collectivité.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en légère baisse depuis 2018.



### 7.12.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

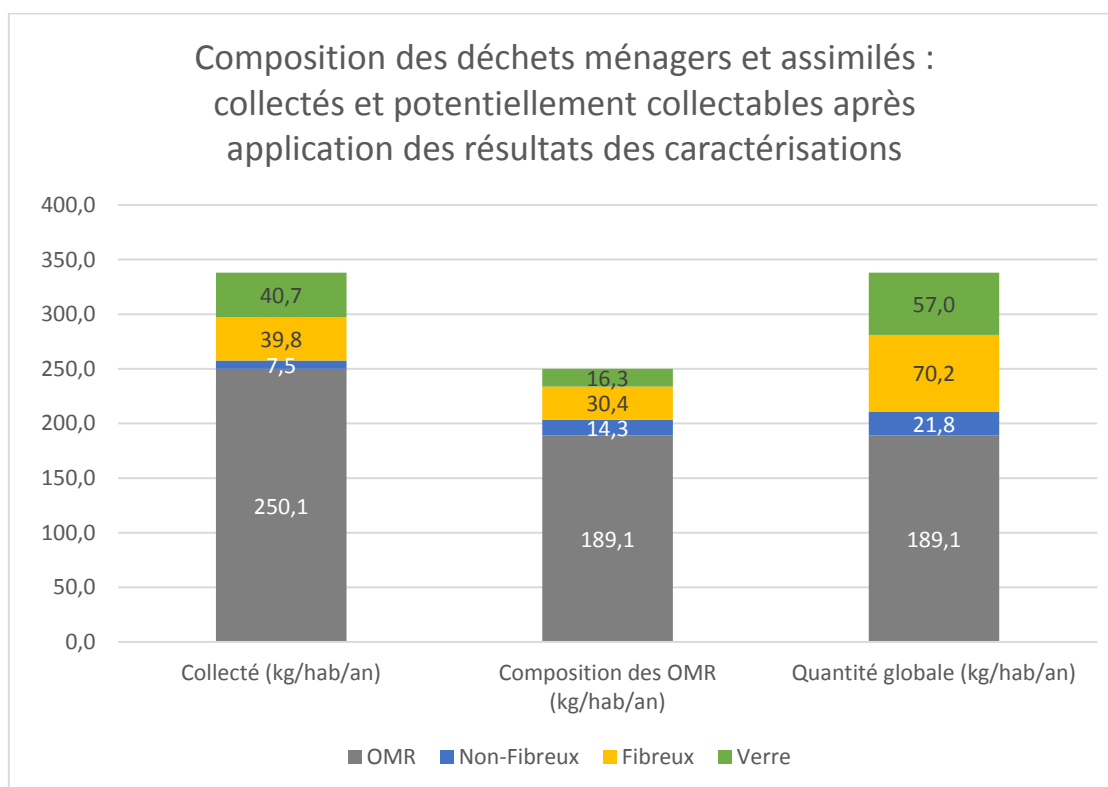
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

#### 7.12.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

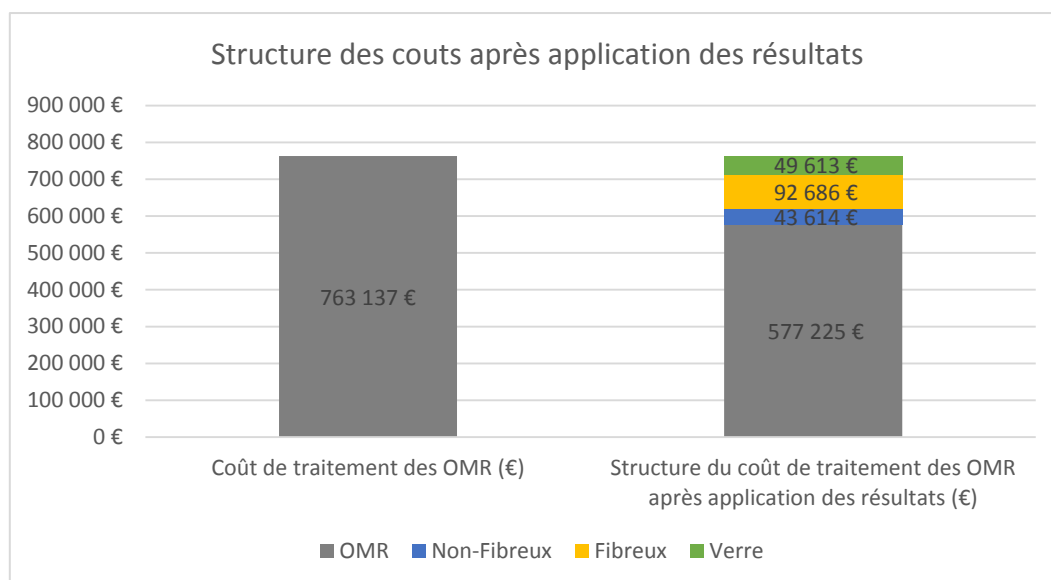
**60,9 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 66 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux encore présents dans les OMR,
- 43% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 29% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR,

Sur la base des derniers échantillons, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



**Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 577 225€.**

7.12.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	9,4%	23,5
	Déchets de jardin	3,3%	8,2
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	13,6%	34,0
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,2%	5,4
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	3,8
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,5
<b>Total</b>		<b>30,1%</b>	<b>75,4</b>

Tableau 56: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Rochois

En synthèse, sur le territoire du Pays Rochois, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près de 30% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 75 kg/an/habitant (en légère hausse par rapport à l'année précédente). Ces déchets représentent une économie potentielle de 230 k€.